

LISTE DES CONDAMNATIONS POUR EXERCICE ILLÉGAL POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À JUIN 2015

NOM DU CONTREVENANT	DOSSIER	SECTION	VILLE	CHANTIER	INFRACTION	JUGEMENT
Réналd Carrier	1589-1858	LA	Laval	3410, boulevard Le Carrefour	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 3410, boulevard Le Carrefour à Laval, au cours des mois d'octobre et novembre 2010, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 20-01-2015 Amende : 500\$ Cour : 540-61-070069-148
Carl Lovullo	1706-1987	VA	Montréal	N/A	Avoir fait paraître une annonce sur le site Internet de Kijiji.ca offrant d'exécuter des travaux d'électricité, le ou vers le 17 juillet 2014, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir laissé entendre ou fait présumer ou croire qu'il a le droit d'exercer le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 09-02-2015 Amende : 5000\$ Cour : 760-61-090513-145
9096-7225 Québec inc., f.a.s. « Chryso-Quartz »	1358-1622	LA	Laval	47, rue de la Station	Avoir émis une carte d'affaires avec le logo de la CMEQ, le ou vers le 2 juin 2013, et cela, sans être membre de la CMEQ	Coupable d'avoir laissé entendre ou fait présumer ou croire qu'il a le droit d'exercer le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 24-02-2015 Amende : 15000\$ Cour : 540-61-066865-145
Chryso-Quartz 2000 inc.	1358-1622	LA	Laval	33, rue Pontmain	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 33, rue Pontmain à Laval, au cours de la période du mois de juillet au mois de septembre 2013, sans être membre de la CMEQ. Avoir soumissionné sur des travaux d'installation électrique, le ou vers le 26 juin 2013, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien et d'avoir soumissionné sur des travaux d'installation électrique sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 24-02-2015 Amende : 30000\$ Cour : 540-61-066864-148

LISTE DES CONDAMNATIONS POUR EXERCICE ILLÉGAL POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À JUIN 2015

NOM DU CONTREVENANT	#	SECTION	VILLE	CHANTIER	INFRACTION	JUGEMENT
Marcel Garneau, f.a.s. « Marcel J. Garneau Électricien »	1698-1978	VY	Mansonville	18, chemin Sopala	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 18, chemin Sopala à Mansonville, le ou vers le 17 juin 2014, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 13-03-2015 Amende : 5000\$ Cour : 455-61-014033-151
9200-5370 Québec inc., f.a.s. « Cuisi-frères »	1353-1615	LA	Laval	254, rue de Cordoue	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 254, rue de Cordoue à Laval, au cours de la période du 6 septembre au 21 novembre 2013, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 08-04-2015 Amende : 15000\$ Cour : 540-61-066863-140
Clivenco inc.	1107-1351	QU	Sainte- Hélène-de- Breakeyville	84, rue des Grands-Bois	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 84, rue des Grands-Bois à Sainte-Hélène-de- Breakeyville, le ou vers le 13 mai 2013, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 10-04-2015 Amende : 15000\$ Cour : 200-61-171491-135
Les Constructions L.C.S. 2012 inc.	1734-2017	QU	Saint-Denis- sur- Richelieu	773, chemin des Patriotes	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 773, chemin des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu, le ou vers le 26 août 2013, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 12-05-2015 Amende : 15000\$ Cour : 750-61-055327-151

LISTE DES CONDAMNATIONS POUR EXERCICE ILLÉGAL POUR LA PÉRIODE DE JANVIER À JUIN 2015

NOM DU CONTREVENANT	#	SECTION	VILLE	CHANTIER	INFRACTION	JUGEMENT
Paul Grand'Maison inc., f.a.s. « Thermopompes du Nord » et f.a.s. « TPN »	1349-1611	LA	Saint- Eustache	N/A	Avoir fait paraître une annonce dans le journal Écho, portant le logo de la CMEQ, le ou vers le 6 novembre 2013, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir laissé entendre ou fait présumer ou croire qu'il a le droit d'exercer le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 27-05-2015 Amende : 20000\$ Cour : 700-61-122598-144
Tessier Récréo-Parc inc.	1187-1441	MA	Daveluyville	1, 9 ^{ième} Avenue	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 1, 9 ^{ième} Avenue à Daveluyville, le ou vers le 11 juin 2013, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 23-06-2015 Amende : 15000\$ Cour : 415-61-018256-141
François Tardif	989-1183	LS	Otterburn Park	240, des Œillets	Avoir exécuté ou fait exécuter des travaux d'électricité au 240, des Œillets à Otterburn Park, le ou vers le 26 mai 2012, sans être membre de la CMEQ.	Coupable d'avoir exercé illégalement le métier de maître électricien sans être membre de la CMEQ. Date du jugement : 30-06-2015 Amende : 5000\$ Cour : 750-61-053564-136